REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

COMMUNICATION DE MADAME ANTA SARR A L'OCCASION DU FORUM DES MINISTRES DE LA ZONE CEDEAO EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

THEME : LES VULNERABILITES SOCIETALES : DEFIS, ENJEUX ET OPPORTUNITES AU SENEGAL

Accra, du 16 au 17 Décembre 201

Madame le ministre du genre, des enfants et de la protection sociale de la République du Ghana,

Mesdames, messieurs les ministres des gouvernements membres de la CEDEAO,

Excellence Mesdames, messieurs les ambassadeurs et représentants des corps diplomatiques et des institutions internationales

Mesdames, messieurs les représentant de l'UNESCO et du programme de gestion des transformations sociales (MOST),

Mesdames et messieurs

En prenant part à cet important forum des Ministres de la Zone CEDEAO en charge du Développement Social, organisé par le gouvernement ghanéen en collaboration avec l'UNESCO et portant sur la *« Vulnérabilité sociétale »*, le gouvernement du Sénégal s'inscrit dans une tradition bien établie d'échanges, de dialogue et de partage sur les expériences et autres bonnes pratiques aptes à permettre à nos différents Etats de répondre, de maniére adéquate, aux nombreux défis auxquels nos populations sont confrontées et qui risquent d'annihiler nos perspectives de développement humain durable et de protection des générations présentes et futures.

Je voudrais, à cet effet, remercier chaleureusement le Gouvernement Ghanéen à travers l'Honorable **NANA OYE LITHUR**, Ministre du genre, des enfants et de la protection sociale, ainsi que **l'UNESCO et** le **Programme de Gestion des Transformations Sociales** (MOST) pour toutes les facilités qu'ils ont bien voulu nous accorder pour notre participation à cette importante rencontre.

La présente contribution à la réflexion sur **la vulnérabilité sociétale** vise à partager **avec vous l'expérience sénégalaise sur les défis, enjeux et opportunités** suivant le tryptique **Protection sociale, Croissance économique inclusive et Développement humain durable** comme facteurs d'inclusion sociale.

Mesdames messieurs

Comme vous le savez, l'avènement des crises alimentaire, économique, financière et énergétique avec leurs conséquences drastiques sur les conditions de vie des ménages a entrainé un basculement d'une frange importante de la population et principalement des ménages dirigés par les femmes dans l'extrême pauvreté et conséquemment un ralentissement dans l'atteinte des OMD.

Dans le souci de faire face à cette situation, le gouvernement du Sénégal a élaboré une **Stratégie nationale de Protection sociale** (SNPS) qui constitue, avec la promotion du capital humain et le développement durable, un axe majeur de la **Stratégie nationale de Développement économique et social** (SNDES).

La prise en charge de la pauvreté des groupes vulnérables combine à la fois les logiques d'accès aux services sociaux de base, les opportunités économiques, la gestion de l'environnement et des risques et catastrophes ainsi que celles des inégalités sociales dans ce qu'il est convenu d'appeler le **Socle de Protection sociale de Base**.

La protection sociale en tant que facteur de résilience et d'opportunités permet d'assurer un minimum de bien être aux individus en luttant contre l'insuffisance monétaire, l'exclusion sociale, la discrimination et les risques de vie. Elle assure ainsi les fonctions de

Prévention, Protection, Promotion et de Transformation économique et sociale.

Dans ce cadre, différentes mesures publiques de protection sociale destinées à réduire la vulnérabilité des populations, à lutter contre la pauvreté, à promouvoir la croissance économique inclusive ont été mises en œuvre au Sénégal à travers une douzaine programmes de filets sociaux de sécurité dont notamment : **le Programme de Nutrition ciblée sur l'Enfant et Transferts sociaux (NETS) ; le programme de transfert aux orphelins et enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA ; le programme d'accès aux soins pour les personnes âgées à travers le plan Sésame ; le programme de Réadaptation à Base communautaire (RBC) ; le programme de cantines scolaires ; le programme Cash Voucher « bons d'achat alimentaires » destiné aux ménages vulnérables, etc**.

De plus le Sénégal s'est doté récemment d'une **Loi d'Orientation Sociale** qui constitue une innovation majeure pour l'inclusion socio économique des personnes vivant avec un handicap.

Malgré cet important dispositif d'appui aux groupes vulnérables, l'enjeu majeur d'améliorer leurs conditions socio-économiques demeure.

C'est dans ce cadre que le Ministère en charge du Développement Social a conçu et mis en œuvre avec les différentes parties prenantes, **l'Initiative nationale pour la Protection sociale des groupes vulnérables (INPS)** qui a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale à travers une approche globale intégrée et décentralisée dans une perspective d'autonomisation socio- économique, d'équité et d'égalité de genre.

A cet effet, des acquis importants ont été enrégistrés avec la ratification de la quasi totalité des conventions relatives aux droits des femmes et l'adoption de lois portant d'une part sur la **Parité** et d'autre part sur le **code de la nationalité** qui permet à la femme mariée à un étranger de lui faire bénéficier de sa nationalité ainsi qu'aux enfants nés de cette union .

En créant au lendemain de l'alternance démocratique de mars 2012 une Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale, son excellence Monsieur le Président de la République Macky SALL conformément à son programme **Yonnu Yokkute** place l'inclusion sociale et la protection des groupes vulnérables à un rang de priorité élevé. Cette volonté s'est manifestée à travers deux programmes majeurs de filets sociaux que sont : le **Programme national de« Bourses de Sécurité Familiale/PNBSF ; le Programme national de « Couverture Maladie Universelle/PCMU** ». Ces deux programmes s'inscrivent dans une perspective de mise en place d'un Système national de filets sociaux multiformes, complémentaires et inclusifs doté d'un **registre unique et unifié des bénéficiaires et d'un dispositif de suivi- évaluation et d'information multisectoriel.**
Pour soutenir durablement ces initiatives et d'anticiper sur les mutations futures dans le secteur du développement social, mon département à travers ses nouveaux projets et programmes de lutte contre la pauvreté et de protection sociale développe des partenariats dynamiques avec des réseaux d'instituts de recherche action et de formation entre le nord et le Sud.

Permettez-moi avant de terminer, de réitérer l'engagement du gouvernement sénégalais à consolider les efforts consentis jusqu'ici tout en s'inscrivant dans une nouvelle **« vision d'une société sénégalaise**

émergente dans la solidarité intra et intergénérationnelle qui concilie la responsabilité et la liberté, l'efficacité et la justice, l'économique et le social » pour un **développement humain durable inclusif.**

Je vous remercie de votre aimable attention.